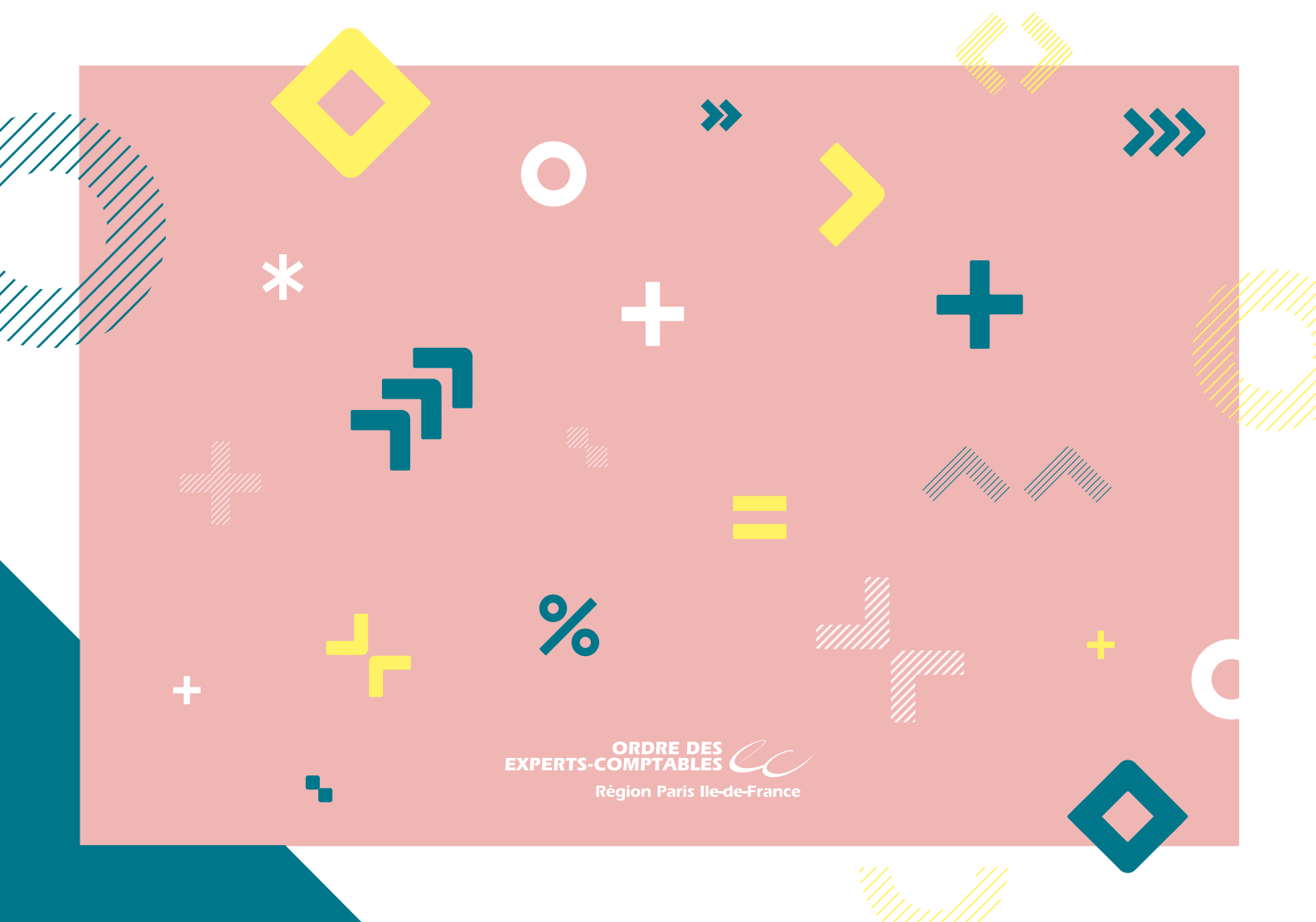


Rapport financier 2020



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *cc*
Région Paris Ile-de-France



Rapport financier

À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ?

4



COMPTES ANNUELS

6

Rapport des censeurs

7

Bilans

8

Bilan Actif

8

Bilan Passif

9

Comptes de résultat

10

Annexes

11

Règles et méthodes comptables

11

Compléments d'information relatifs aux comptes de bilan

15

Compléments d'information relatifs aux comptes de résultat

19

Autres informations et engagements

20



COMPTES AGRÉGÉS

22

Rapport des censeurs

23

Bilans

24

Bilan Actif

24

Bilan Passif

25

Comptes de résultat

26

Annexes

27

Généralités

27

Règles et méthodes comptables

29

Compléments d'information relatifs aux comptes de bilan

31

Compléments d'information relatifs aux comptes de résultat

33

Autres informations et engagements

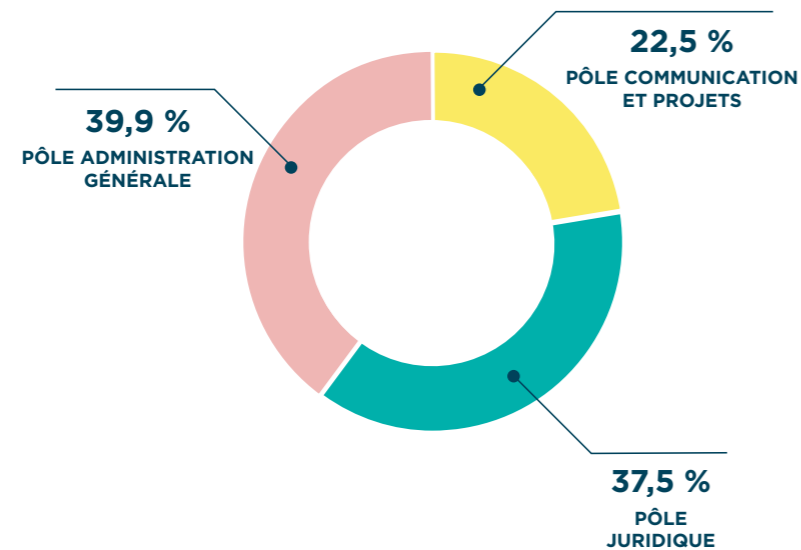
34



À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ?

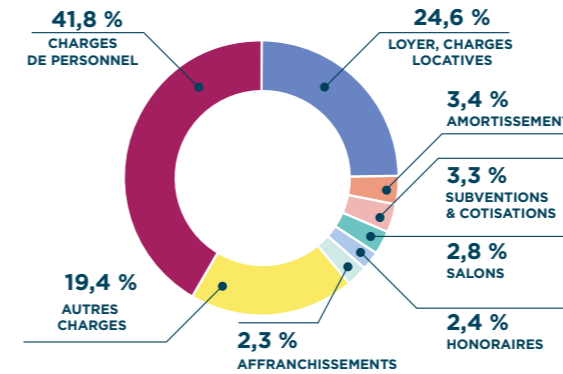
Contribution au résultat net 2020

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE & ACTIONS EXPERTS



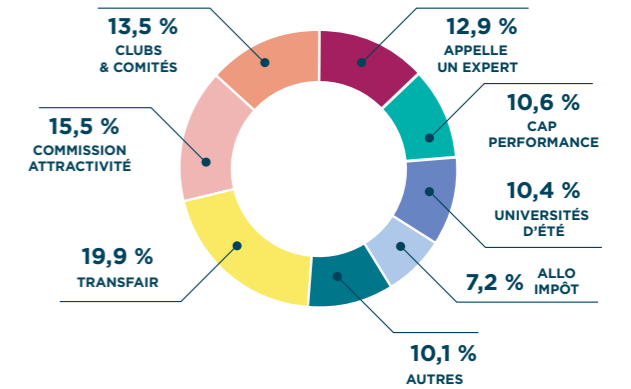
Pôle administration générale

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE & ACTIONS EXPERTS



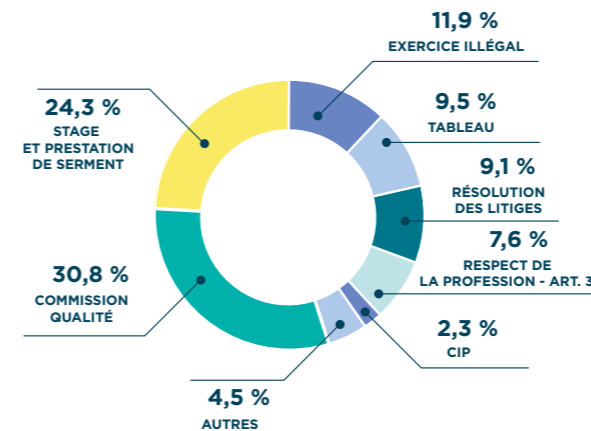
Pôle communication et projets

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE & ACTIONS EXPERTS



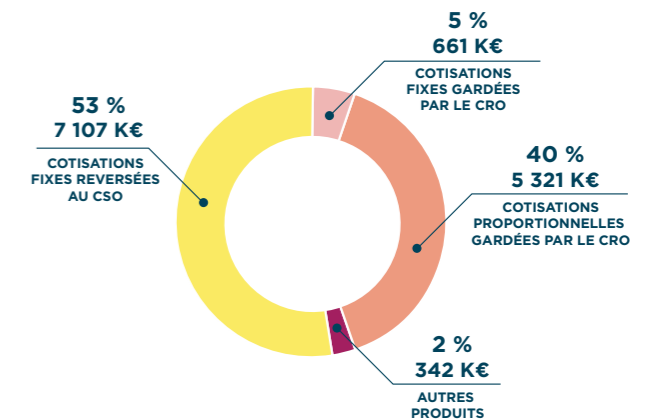
Pôle juridique

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE & ACTIONS EXPERTS



Cotisations et autres produits 2020

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE & ACTIONS EXPERTS



Comptes annuels

RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,
Monsieur le commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels nous ont été communiqués pour contrôle le 30 mars 2021 par monsieur le président du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés sans modification par le conseil réuni en session le 23 mars 2021. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes annuels se caractérisent par un excédent de 1 088 353 € et un total du bilan de 12 565 725 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes annuels avec le budget. Nous attestons que les comptes annuels qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 30 avril 2021,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan Actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS DÉPRÉCIATIONS	NET AU 31/12/20	NET AU 31/12/19
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 058	38 058		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	331 388	279 313	52 075	120 065
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	6 575 000		6 575 000	6 475 000
Prêts	500 000		500 000	14 572
ACTIF IMMOBILISÉ	7 444 447	317 372	7 127 075	6 609 637
STOCKS				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 659		14 659	175 571
CRÉANCES				
Usagers et comptes rattachés	1 493 257	266 447	1 226 809	1 494 077
Autres créances	2 515 868		2 515 868	2 154 890
DIVERS				
Disponibilités	1 605 314		1 605 314	2 026 685
Charges constatées d'avance	76 000		76 000	194 065
ACTIF CIRCULANT	5 705 097	266 447	5 438 650	6 045 289
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	13 149 544	583 819	12 565 725	12 654 926

Bilan Passif

	NET AU 31/12/20	NET AU 31/12/19
PASSIF		
Autres réserves	9 071 033	8 072 587
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 088 353	998 446
FONDS PROPRES	10 159 386	9 071 033
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	319 110	295 079
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	319 110	295 079
FONDS DÉDIÉS		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	168 130	255 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 064 567	2 345 680
Dettes fiscales et sociales	501 162	420 446
Autres dettes	353 369	266 937
DETTES	2 087 228	3 288 815
ÉCARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	12 565 725	12 654 926

Comptes de résultat

	DU 01/01/20 AU 31/12/20 12 MOIS	DU 01/01/19 AU 31/12/19 12 MOIS
Production vendue	6 073 993	6 278 055
Subventions d'exploitation	250 000	500 000
Reprises et transferts de charge	308 736	493 014
Autres produits	541 346	593 581
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 174 075	7 864 650
Autres achats non stockés et charges externes	2 049 521	3 017 384
Impôts et taxes	224 768	209 990
Salaires et traitements	1 890 874	1 653 063
Charges sociales	824 562	738 543
Amortissements et provisions	362 198	381 832
Autres charges	850 359	1 499 183
CHARGES D'EXPLOITATION	6 202 281	7 499 994
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	971 794	364 656
Produits financiers	616 559	627 649
RÉSULTAT FINANCIER	616 559	627 649
RÉSULTAT COURANT	1 588 353	992 306
Produits exceptionnels		6 140
Charges exceptionnelles	500 000	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 500 000	6 140
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 088 353	998 446

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France est un organisme de droit privé, investi d'une mission d'intérêt public, l'Ordre est un organisme *suis generis*. L'Ordre n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut ou non adhérer. Il n'a donc pas à appliquer le plan comptable des associations. Il n'est pas non plus soumis aux règles comptables applicables aux syndicats depuis la loi du 20 août 2008.

Il convient donc d'appliquer le plan comptable général en l'adaptant pour tenir compte de l'absence de but lucratif, ce qui conduit à adopter la terminologie des associations :

- Les charges d'exploitation sont dénommées charges de fonctionnement ou d'activité,
- Le résultat est un excédent ou un déficit,
- Les capitaux propres deviennent les fonds propres.

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France applique les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales règles utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Elles concernent l'achat de logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur 12 mois, dès leur mise en service.



1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Installations et agencements - 5 ans
- Matériel de transport - 3 ans
- Matériel de bureau et informatique - 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau - 1 à 3 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4 Clients et comptes rattachés (confrères et stagiaires)

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

- Provision de 15% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

La provision concernant les journées de formations non recouvrées est à la charge de l'Asforef.

1.5 Provisions pour risques et charges

Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet que des événements inconnus à la clôture de l'exercice ou en cours rendent probables mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

1.6 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué à cette occasion correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée. Une dotation de provision de 24 031 euros a été comptabilisée en 2020 afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2020.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France jusqu'à 62 ans, conformément à la législation en vigueur, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectifs ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus soit 319 507 euros.

1.7 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).



1.8 Faits caractéristiques de l'exercice

ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : CONSÉQUENCES DANS LES COMPTES ANNUELS

L'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France est le suivant :

Au niveau du compte de résultat :

L'épidémie de Covid-19 s'est confirmée au cours de l'exercice 2020. Il est constaté que cette crise sanitaire a un impact sur l'activité depuis le mois de mars, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. En effet, la date de paiement des cotisations a été reportée du 31 mars 2021 au 31 juillet 2021 et les inscriptions en 1^{re} année de 2019 et de 2020 ont été exonérées. Par ailleurs, de nombreuses manifestations ont dû être annulées ou réalisées en mode vidéo, ayant pour conséquence une baisse significative de la subvention versée à Actions Experts par rapport à 2019, mais pour autant, l'activité a pu se poursuivre moyennant de s'adapter aux restrictions sanitaires.

Au niveau des charges :

Dans le cadre de la mise en œuvre du chômage partiel, l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France a bénéficié, pour un salarié, d'une allocation de 3 160 € pour 3 mois.

Au niveau du bilan : pas d'incidence

CFA ACE

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France a souhaité se rapprocher du centre de formation des apprentis ACE pour devenir Sup'Expertise Paris. Née d'une volonté de compléter la gamme de besoins en formation et d'accès à la profession de nos jeunes, l'école a également pour ambition de devenir un établissement de référence des métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. À l'ère du numérique, la profession du chiffre s'est de plus en plus digitalisée ces dernières années. Sup'Expertise Paris a donc pour mission d'accompagner ses élèves dans cette évolution.

En 2020, l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France a subvenu au besoin du CFA en accordant un prêt de 500 000 €, et a versé une subvention exceptionnelle à hauteur de 500 000 €.

Compléments d'information relatifs aux comptes de bilan

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
TOTAL	38 058			38 058	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
TOTAL	38 058			38 058	

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	1 829			1 829	768
Matériel de bureau et informatique	146 304	1 242		147 546	21 497
Mobilier de bureau	176 752	2 487		179 239	29 810
TOTAL	327 659	3 729		331 388	52 075

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	451	610		1 061	
Matériel de bureau et informatique	108 023	18 026		126 049	
Mobilier de bureau	96 346	53 083		149 429	
TOTAL	207 594	71 719		279 313	



2.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE
Participations	6 475 000	100 000	0	6 575 000
TOTAL	6 475 000	100 000	0	6 575 000

Les participations financières sont constituées de :

NOM DES SOCIÉTÉS DÉTENUES	% DE DÉTENTION	CAPITAUX PROPRES EN EUROS	CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS	DIVIDENDES EN EUROS	MONTANT INSCRIT À L'ACTIF
EURL Actions-Experts	100	350 000	1 085 146	0	350 000
SCI du 50 rue de Londres Paris 8 ^e	50	12 250 000	1 663 500	616 441	6 125 000
SAS INNEST	100	100 000	220 000		100 000

2.4 État des échéances, créances et dettes

	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
CRÉANCES				
Membres de l'Ordre, divers	968 954	968 954		
Clients factures à établir	194 568	194 568		
Fournisseurs Débiteurs (avances)	406 555	406 555		
Compte courant SCI du 50 rue de Londres Paris 8 ^e	2 033 233	0	2 033 233	
Clients divers	329 735	329 735		
Conseil supérieur - Exercice Illégal	75 723	75 723		
Avance au personnel	357	357		
TOTAL DES CRÉANCES	4 009 125	1 975 892	2 033 233	
DETTES				
Emprunts et dettes financières diverses	168 130	168 130		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 064 567	1 064 567		
Fiscales et sociales	501 162	501 162		
Autres dettes	93 480	93 480		
Asforef	259 889	259 889		
TOTAL DES DETTES	2 087 228	2 087 228		

2.5 Comptes de régularisation actif-passif

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31/12/2019	31/12/2020
Honoraires réforme Qualité	152 000	76 000
Asforef Report Formation contrôleurs Qualité	32 399	
Iron Lieu de stockage	9 666	
TOTAL	194 065	76 000

2.6 Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31/12/2019	31/12/2020
AUTRES CRÉANCES		
Convention Asforef / Actions-Experts	272 000	
Asforef redevance marque	209 233	194 568
TOTAL	481 233	194 568

2.7 Tableaux des fonds propres

L'assemblée générale du 2 septembre 2020 a affecté l'excédent de l'exercice précédent de 998 446 euros en réserves diverses.

LIBELLÉS	SOLDE AU 31/12/2019	SOLDE AU 31/12/2020
Résultat	998 446	1 088 353
Réserves diverses	7 997 151	8 995 597
Projet ordinal (restitution cotisations 2014)	75 436	75 436
TOTAUX	9 071 033	10 159 386



2.8 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Indemnité de départ à la retraite Médailles travail	295 079	24 032			319 111
TOTAL	295 079	24 032			319 111
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes Confrères	271 796	266 447	271 796		266 447
TOTAL	566 875	290 479	271 796		585 558
Dont dotations et reprises d'exploitation		290 479	271 796		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

2.9 Charges à payer

CHARGES À PAYER	31/12/2019	31/12/2020
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES		
Intérêts bancaires		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Fournisseurs factures non parvenues ⁽¹⁾	1 451 266	621 885
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
Provision congés payés/ primes/ licenciement	152 743	186 410
Provision charges sur congés payés/ primes/ licenciement	81 205	95 290
Provision taxes assises sur salaires	27 353	28 072
TOTAL	1 712 567	931 657

⁽¹⁾ Dont en 2019 :

- 1 026 963 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 378 600 € correspondant aux nouveaux outils
- 45 703 € correspondant à des coûts de diverses commissions

Dont en 2020 :

- 586 996 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 34 889 € correspondant à des coûts de diverses commissions

Compléments d'information relatifs aux comptes de résultat

3.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Paris Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2020, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2020 selon la décomposition suivante :

- 6 448 personnes physiques
- 6 103 personnes morales
- 3 701 stagiaires

La part de cotisations appelée pour le compte du CSO leur est reversée, soit 7 106 780 € en 2020.

3.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- la subvention de la CCI
- le produit des conventions de management et redevance des marques Asforef

3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses des commissions du CRO et des frais de fonctionnement (Charges de personnel, loyers, etc.)

3.4 Résultat financier

Le résultat financier comprend les plus-values des placements et l'affectation de 50% du résultat 2020 de la SCI du 50 rue de Londres (soit au total 616 441 euros).

La SCI du 50 rue de Londres est détenue à 50 % par la CRCC de Paris et à 50% par le CROEC PIDF.

Conformément à l'article 15 du Titre V des statuts de la SCI, « le résultat dégagé est réputé appréhendé par les associés, en proportion de leurs droits, au fur et à mesure de leur constitution ».

L'assemblée générale du 26 janvier 2021 de la SCI a pris en 3^e résolution l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2020 qui s'élève à 1 232 882 euros, au compte courant d'associés.



Autres informations et engagements

4.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2019	31/12/2020
Cadres	24	24
Employés	12	15
TOTAL	36	39

4.2 Affectation du résultat de la SCI du 50 rue de Londres

Voir chapitre 3.4 Résultat financier.

4.3 Éléments concernant les entreprises liées

POSTES	MONTANTS CONCERNÉS	SOCIÉTÉS CONCERNÉES
PARTICIPATIONS	350 000 6 125 000 100 000	Eurl Actions-Experts SCI du 50 rue de Londres SAS INNEST
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	56 979 403 181	Actions-Experts Asforef
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	208 652 77 007 88 238	Actions-Experts Asforef SCI rue de Londres
AUTRES CRÉANCES	2 033 233	SCI rue de Londres
AUTRES DETTES	259 890	Asforef

4.4 Autre engagement

Le montant total des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite et de médailles du travail s'élève à 319 507 euros, couverts par la provision et le contrat collectif.

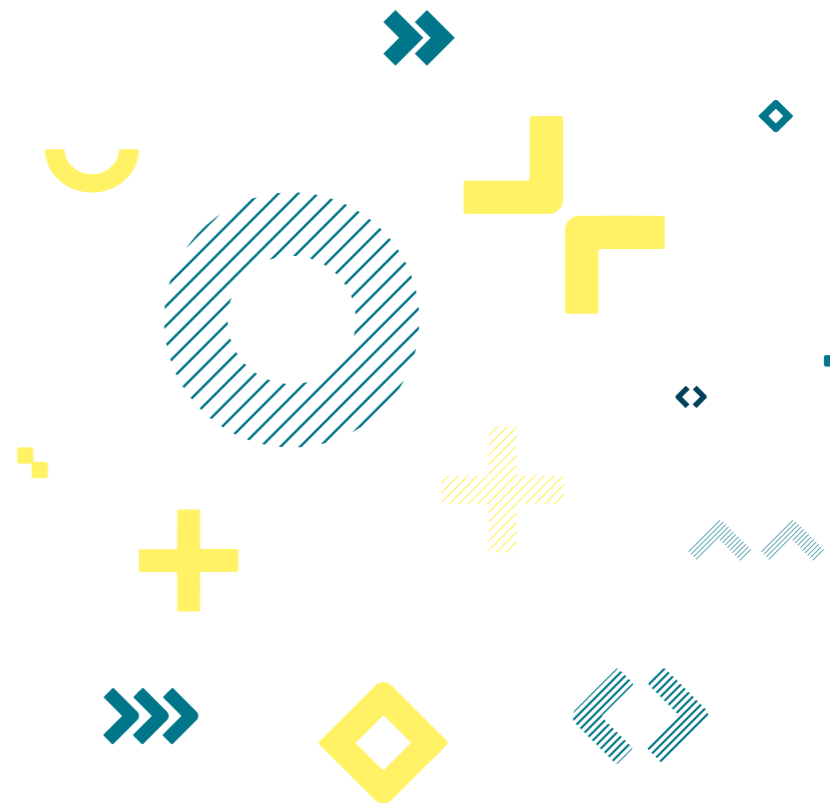
4.5 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 est considérée comme un événement de l'année 2020 et se poursuit en 2021.

Les comptes au 31/12/2020 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du Covid-19.

Les conséquences du Covid-19 sur les opérations 2021 de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêt des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2021, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.



Comptes agrégés

RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,
Monsieur le commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes agrégés.

Les comptes agrégés nous ont été communiqués pour contrôle le 30 mars 2021 par monsieur le président du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés sans modification par le conseil réuni en session le 23 mars 2021. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes agrégés. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes agrégés se caractérisent par un excédent de 199 565 € et un total du bilan de 20 658 773 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes agrégés avec le budget. Nous attestons que les comptes agrégés qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 30 avril 2021,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan Actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS DÉPRÉCIATIONS	NET AU 31/12/20	NET AU 31/12/19
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	224 040	211 745	12 295	
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				227 534
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 663 726		1 663 726	1 663 726
Constructions	7 967 756		7 967 756	7 958 456
Installations techniques, matériel et outillage	406 146	282 626	123 520	114 000
Autres immobilisations corporelles	3 202 212	2 626 599	575 613	286 520
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TIAP & autres titres immobilisés	199 610		199 610	
Prêts				14 572
Autres immobilisations financières	45 609		45 609	
ACTIF IMMOBILISÉ	13 709 098	3 120 970	10 588 129	10 264 809
STOCKS				
Avances et acomptes versés sur commandes	81 459		81 459	199 892
CRÉANCES				
Usagers et comptes rattachés	4 744 799	733 138	4 011 661	2 466 741
Autres créances	924 775		924 775	617 896
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	100 249		100 249	50 000
Disponibilités	4 690 238		4 690 238	5 114 850
Charges constatées d'avance	262 263		262 263	279 925
ACTIF CIRCULANT	10 803 782	733 138	10 070 644	8 729 304
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	24 512 881	3 854 108	20 658 773	18 994 113

Bilan Passif

	NET AU 31/12/20	NET AU 31/12/19
PASSIF		
Autres réserves	8 995 597	7 997 151
Report à nouveau	1 871 902	1 328 110
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	199 565	1 096 167
Subventions d'investissement	150 777	
Provisions réglementées	159	
FONDS PROPRES	11 217 999	10 421 428
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	483 177	418 318
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	483 177	418 318
FONDS DÉDIÉS		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	<i>1 991 231</i>	<i>2 258 249</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>320 788</i>	<i>1 447</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 312 019	2 259 696
Emprunts et dettes financières diverses	173 827	260 488
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	485 827	613 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 999 231	3 080 184
Dettes fiscales et sociales	1 550 878	886 039
Autres dettes	101 040	485 459
Produits constatés d'avance	334 775	568 749
DETTES	8 957 596	8 154 367
ÉCARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	20 658 773	18 994 113

Comptes de résultat

	DU 01/01/20 AU 31/12/20 12 MOIS	DU 01/01/19 AU 31/12/19 12 MOIS
Ventes de marchandises	3 780	9 045
Production vendue	19 755 452	14 736 415
Subventions d'exploitation	748 767	735 596
Reprises et transferts de charge	958 392	1 075 920
Autres produits	107 093	118 037
PRODUITS D'EXPLOITATION	21 573 484	16 675 013
Autres achats non stockés et charges externes	11 818 297	10 191 674
Impôts, taxes	396 153	338 749
Salaires et traitements	5 063 922	2 481 681
Charges sociales	2 168 845	1 107 912
Amortissements et provisions	1 194 019	997 223
Autres charges	329 738	417 414
CHARGES D'EXPLOITATION	20 970 975	15 534 653
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	602 509	1 140 361
Opérations faites en commun	33 660	
Produits financiers	11 012	5 919
Charges financières	14 451	16 455
RÉSULTAT FINANCIER	- 3 439	- 10 535
RÉSULTAT COURANT	632 730	1 129 826
Produits exceptionnels	543 720	6 140
Charges exceptionnelles	976 885	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 433 165	6 140
Impôts sur les bénéfices		39 799
EXCÉDENT OU DÉFICIT	199 565	1 096 167

ANNEXES

Généralités

1.1 Présentation

L'Ordre des experts-comptables, créé par l'ordonnance n° 45-2138 en date du 19 septembre 1945, regroupe les professionnels habilités à exercer en France la profession d'expert-comptable. L'Ordre a pour objet la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente.

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France a pour missions essentielles de surveiller l'exercice de la profession dans sa circonscription, de statuer sur les demandes d'inscription au Tableau, de surveiller et contrôler les stages, de fixer et recouvrer le montant des cotisations.

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France présente ses comptes agrégés, conformément à L'art 35- Section III du titre II- Section V de l'arrêté du 6 juin 2008, pour permettre une agrégation de tous les conseils régionaux au niveau du conseil supérieur.

1.2 Périmètre

Les comptes agrégés comprennent les entités suivantes :

ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2020 - AGRÉGATION

ENTITÉ	FORME	PRODUITS	RÉSULTAT (avant affectation résultat SCI 50 rue de Londres)	FONDS PROPRES	INTÉRÊT
CRO Paris IDF		7 790 634	+ 471 912	9 071 033	100%
Actions-Experts	Eurl	1 981 968	- 1	391 227	100%
Asforef	Association	6 517 399	- 630 222	1 259 168	100%
SCI du 50 rue de Londres	Sci	1 663 693	+ 1 232 882	12 450 000	50%
INNEST	SASU	220 000	+ 126 621	100 000	100%
CFA ACE		7 342 398	- 385 186	547 006	100%
SOUS-TOTAL		25 516 092	816 006	23 818 434	
Retraitements		3 387 876	616 441	12 600 434	
TOTAL		22 128 216	199 565	11 218 000	

SASU INNEST

Innest est un accélérateur de start-ups qui accompagne sous forme d'incubateur/accélérateur, des entreprises ayant développé des solutions innovantes, destinés directement ou indirectement aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes et aux entreprises clientes de ces derniers.

En 2020, Innest a dévoilé sa première promotion de start-ups. Durant un, elles ont pu bénéficier d'un accompagnement sur-mesure et unique grâce à un programme en quatre volets (la formation, le mentorat, le bêta-test et la visibilité).

Présentation des quatre start-ups :



ABCSR,
UNE MESURE
RSE POUR
VOS CLIENTS

AbCSR propose aux PME et TPE de mesurer leurs contributions RSE ou leur empreinte socioéconomique et environnementale à partir de l'analyse de leurs données financières et ainsi d'orienter leur stratégie.



CAPBLOC,
SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DES AG ET DES REGISTRES LÉGAUX

Capbloc accompagne les experts-comptables dans la dématérialisation des assemblées générales et des registres légaux de leurs clients. La start-up dispose de son propre réseau blockchain et sécurise la dématérialisation de toute la chaîne de gestion de l'actionariat.



JURIACTES,
LA SOLUTION D'AUTOMATISATION D'ÉDITION DES ACTES JURIDIQUES

Juriactes est un logiciel SAAS qui favorise les gains de productivité et de compétitivité des cabinets d'expertise-comptable et cabinets juridiques (avocats, notaires, juristes). Il assure notamment l'automatisation de la rédaction d'actes juridiques tels que l'approbation des comptes.



EVALTONBIZ,
ACCOMPAGNEZ LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA CLIENTÈLE

Evaltonbiz développe un outil de construction collaborative du prévisionnel financier. Il évalue et teste la solidité financière d'un projet et facilite le dialogue avec les partenaires financiers des entreprises grâce à une interface accessible à tous.

CFA ACE

L'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France a souhaité se rapprocher du centre de formation des apprentis afin de compléter la gamme de besoins en formation et d'accès à la profession de nos jeunes.

L'entrée effective de l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France au conseil d'administration du CFA a eu lieu en septembre 2020. Toutefois, dans les comptes agrégés c'est le résultat annuel des comptes du CFA qui a été intégré, et il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes de l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France.

Règles et méthodes comptables

2.1 Généralité

Les comptes agrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, ainsi que de la continuité de l'activité.

Les comptes des entités ont été « agrégés », les titres des sociétés agrégées ont été annulés, en contrepartie de leur situation nette et les opérations internes ont été annulées.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les supports de formation continue et du DEC sont amortis sur 3 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage :

- 6 à 9 ans pour les agencements, installations et aménagements,
- 3 ans pour le matériel de transport,
- 3 à 4 ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- 3 à 6 ans pour le mobilier de bureau.

2.3 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires, ainsi que sur la formation continue.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France et Asforef (Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 15% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale, pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

Asforef (autre que Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 25% de la valeur nominale pour les créances comprises entre 3 mois et 6 mois,
- Provision de 50% de la valeur nominale pour les créances comprises entre 6 mois et 1 an,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

2.5 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué, à cette occasion, correspondait aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée.

Une dotation aux provisions de 64 858,76 euros a été comptabilisée afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2020.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables

région Paris Île-de-France jusqu'à 62 ans, conformément à la législation en vigueur, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus au 31 décembre 2020, soit 516 702 euros.

2.6 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations, en début d'exercice.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation, servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

3.1 Tableau des fonds propres

LIBELLÉS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020
Résultat	1 096 167	199 565
Réserves diverses	7 997 151	8 995 597
Réserves consolidées	1 328 110	1 871 902
Subvention d'investissement		150 777
Provision réglementée		159
TOTAUX	10 421 428	11 218 000



3.2 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Médailles travail et IFC	418 318	64 859			483 177
TOTAL	418 318	64 859			483 177
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes confrères	732 592	717 538	732 592		717 538
Provisions Clients ACE	46 122	15 600	46 122		15 600
TOTAL	778 714	733 138	778 714		733 138
TOTAL	1 197 032	797 997	778 714		1 216 315
Dont dotations et reprises d'exploitation		797 997	778 714		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

3.3 Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes

Les postes, qui s'élèvent à 5 651 149 euros sont à échéance à moins d'un an.

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

4.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Paris Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2019, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2018 selon la décomposition suivante :

- 6 448 personnes physiques
- 6 103 personnes morales
- 3 701 stagiaires

La redevance appelée pour le compte du CSO vient en déduction des cotisations appelées, soit 7 106 780 € en 2020.

4.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les produits de formation Asforef
- Les loyers du 50 rue de Londres (correspondant à 50% du loyer facturé à la CRCC Paris)
- Les produits des partenaires
- Les subventions de la CCI, Chambre des notaires, OEC et CRCC de Paris et de Versailles, du CSO dans le cadre du Congrès et/ou les Universités d'été

4.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses des commissions du CRO, des frais de fonctionnement (charges de personnel, loyers etc.), des coûts des animateurs et des supports de formations.

4.4 Résultat financier

La charge financière correspond aux intérêts d'emprunt payés par la SCI, pour les travaux du 50 rue de Londres.

Autres informations et engagements

5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2019	31/12/2020
Cadres	33	47
Employés	21	39
Techniciens		54
TOTAL	54	140

5.2 Bénévolat des élus et autres membres des commissions

Le nombre d'heures passées par les élus pour les travaux et réunions du conseil a été déterminé à partir des réponses obtenues des élus et d'une estimation minimale pour les élus n'ayant pas répondu.

La valorisation a été effectuée sur la base d'un taux horaire moyen de 100 €.

Cette valorisation n'a bien entendu aucune incidence sur le résultat mais permet d'avoir une meilleure appréciation des activités du conseil et de l'engagement des élus.

	HEURES	VALORISATION
Élus	8 000	800 000
TOTAL	8 000	800 000

5.3 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2020 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du Covid-19.

Les conséquences du Covid-19 sur les opérations des diverses entités ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable. Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2021, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.



oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
Experts-
Comptables Paris



croecparis



CROEC
PARIS



Kifftacompta

- JUILLET 2021 -

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Paris Ile-de-France